|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**35ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en Suède

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 27 janvier 2020**

09:00-12:30

**Madame la Présidente,**

La délégation togolaise souhaite un accueil chaleureux à la délégation de Suède et la remercie pour la présentation de son rapport national qui met en exergue les avancées notables enregistrées par le pays en matière de promotion et de protection des droits humains.

Mon pays est convaincu, eu égard à la culture démocratique de la Suède, que des progrès supplémentaires peuvent être réalisés afin d’assurer une meilleure jouissance des droits humains aux citoyens.

Dans cette perspective, le Togo lui recommande ce qui suit :

* Continuer de prendre les mesures nécessaires pour protéger les groupes vulnérables contre les discours haineux à caractère raciste et autres infractions motivées par la haine ;
* Continuer de prendre des mesures spécifiques pour maintenir les résultats obtenus en matière de représentation des femmes dans la vie politique et publique et d’accorder une attention particulière aux groupes de femmes sous-représentés ;
* Veiller à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme soient prises de manière à protéger les droits fondamentaux de l’homme, notamment le droit à l’égalité.

Pour finir, la délégation togolaise souhaite à la Suède plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui seront issues du présent examen.

**Je vous remercie !**